

#### **4ème circonscription de l'Hérault**

**Réponse de François Gaubert, email du 24/05/2017 07:29**  
**Candidat Front National**

Bonjour

Votre message est sans appel et s'inscrit parfaitement dans la ligne de conduite que je suis depuis des années :préserver au maximum les terres agricoles en empêchant les villes de s'étendre (nourriture,emplois,circuit court),préserver le commerce en centre ville en limitant au strict minimum les hypers

Le programme de Marine Le Pen en matière d'écologie reste d'actualité .Puisse Nicolas Hulot mettre ses idées en pratique

Cordialement

Gaubert François

**Réponse de Laurent Dupont, email du 31/05/2017 10:19**  
**Candidat EELV**

Bonjour,

Ci-joint ma réponse à votre sollicitation, réponse évidemment favorable à vos demandes.

Bien cordialement

Laurent DUPONT



Des terres, pas d'hypers !  
87, Bd Jean Rostand  
45800 Saint-Jean-de-Braye

## LEGISLATIVES 2017

A l'attention de Mme Martine Donnette, Présidente

Madame,

Je vous remercie de m'avoir sollicité par mail ce 29 mai, sur un sujet qui me tient à cœur. Le territoire du Cœur d'Hérault où je suis élu local depuis 2008 fait l'objet d'une véritable prédation de ses terres agricoles par des projets d'urbanisme, autant pour des lotissements d'habitat que pour des zones d'activité économique et bien évidemment pour accroître sans cesse les surfaces de centres commerciaux, dont les hyper-marchés.

Pour répondre précisément à vos deux requêtes, le droit des associations citoyennes et environnementales à agir d'une part et la réforme de l'urbanisme commercial d'autre part, je dis OUI sans détour pour chacune des deux questions.

Mais je tiens à vous donner une opinion plus précise, plus prospective. Je fais le constat que les lois (SRU, NOTRe, ALUR, ...) approchent exclusivement la question de l'urbanisation sous l'angle de quotas de logements, de foncier constructible, de taux de surfaces commerciales par bassin de vie, etc. Il en résulte, dans les politiques locales d'urbanisme, une culture essentiellement basée sur la constructibilité des sols, et avec une petite contrainte à ne pas artificialiser trop de terres agricoles ou naturelles.

Personnellement, je souhaiterais que nos législateurs changent d'angle de vue, qu'ils se positionnent plutôt du côté des terres agricoles. Il faut reconquérir du foncier agricole, naturel ou boisé pour l'exploiter et pour l'entretenir ; l'agriculture (j'y insère bien sur l'élevage et la sylviculture) façonne les paysages, conditionne l'indépendance alimentaire et la qualité de notre nourriture, génère de l'emploi non délocalisable, etc. Et pour ce faire, il faudrait des lois de reconquête du foncier naturel, avec des objectifs autant quantitatifs (quotas, hectares par an, hectares par bassin de vie, ...) que qualitatifs (sur la nature des sols naturels et leurs usages). Aujourd'hui, les promoteurs immobiliers ont beau jeu de nous dire que trop de terres sont en friche, favorisant les incendies l'été, et qu'il vaut mieux les aménager pour des projets urbains.

En tous cas, comme élu local et comme futur député, je ferai tout pour agir dans ce sens.

Bien cordialement

**Laurent DUPONT**

**Les candida-t-es suivant-e-s ont été contacté-e-s et n'ont pas donné de réponse :**

**Frédéric Roig (PS)**

**Laurence Cristol (LR)**

**Jean-François Eliaou (REM)**

**Etienne Hayem (FI)**

**Manuela Viaene (UPR)**

**Mme Claude Feral (ND)**